

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

Reçu en Préfecture le **04/04/24**
Affiché le : **05/04/24**
N° 085-218501914-20240403-139757-DE-1-1

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 AVRIL 2024

Sous la présidence de Monsieur Luc Bouard, Maire

Présents : 35

Monsieur Luc Bouard, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Malik Abdallah, Madame Sylvie Durand, Monsieur Bernard Quenault, Madame Nathalie Gosselin, Madame Frédérique Pépin, Monsieur Maximilien Schnel, Madame Françoise Raynaud, Monsieur Patrick Durand, Madame Myriam Ratier, Madame Patricia Lejeune, Monsieur Philippe Porté, Madame Dominique Boisseau-Rapiteau, Madame Françoise Bouet, Monsieur Bruno Guillou, Monsieur Jean-Pierre Leloup, Monsieur Dominique Guillet, Madame Danielle Martin, Madame Laurence Gillaizeau, Madame Patricia Murail-Gentreau, Monsieur Cyril Bréhéret, Madame Aurore Ravez, Monsieur François Caumeau, Monsieur Aurélien Roho, Monsieur Guy Batiot, Monsieur David Sallé, Madame Claire Mauriat, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Pierre Lefebvre, Monsieur Vincent Lepley, Monsieur Sébastien Allain, Madame Geneviève Poirier-Coutansais, Madame Martine Chantecaille.

Absents donnant pouvoir : 9

Mme Sophie Montalétang à M. Maximilien Schnel, M. Jacques Besseau à M. Aurélien Roho, Mme Michèle Jossier à Mme Danielle Martin, M. Christophe Blanchard à M. Bruno Guillou, Mme Béatrice Bichon Bellamy à M. Sébastien Allain, M. Romain Brochard à M. Luc Bouard, M. Stéphane Ibarra à Mme Martine Chantecaille, Mme Florence Lemaire à M. Vincent Lepley, Mme Aurélie Vieilledent à M. David Sallé.

Absent : Monsieur Ambroise Gasnet.

Secrétaire de séance : Madame Geneviève Poirier-Coutansais

Adopté à l'unanimité
44 voix pour

10	DÉNOMINATION DES VOIES ET DES ESPACES PUBLICS
-----------	--

Rapporteur : Madame Laurence Gillaizeau

La commission du 20 février 2024, propose la dénomination des nouvelles voies créées dans le cadre de projet d'aménagement à l'Angouinière, aux Jardins de Sainte Anne et rue Maxime Dervieux.

Elle propose ensuite des dénominations suite à la requalification du jardin de la Mairie et suite à la requalification du quartier de la Vigne aux Roses.

Elle propose également des rectifications matérielles sur certains villages et/ou des ajustements de délibération existante et enfin, elle propose la dénomination d'une voie existante et de deux ronds-points.

1. LOTISSEMENT L'ANGOINIÈRE PAR LA SNC BAM LA RSY

Il s'agit d'un permis d'aménager autorisé le 16 février 2023 pour un lotissement de 9 lots maximum.
Cette opération nouvelle est desservie par la route de l'Angouinière et ne comportera qu'une seule voie de desserte des lots.

La commission suggère la dénomination suivante : Impasse **Jacques BELLEDENT**.

2. LOTISSEMENT LES JARDINS DE SAINTE ANNE PAR L'INDIVISION BONNEAU, BONNIN, FORT, HERMOUET ET POIRAUD

Il s'agit d'un permis d'aménager autorisé le 09 octobre 2023 pour un lotissement de 8 lots maximum.
Cette opération nouvelle est desservie par la route de Dompierre-sur-Yon et ne comportera qu'une seule voie de desserte des lots.

La commission suggère la dénomination suivante : **Impasse des Jardins de Sainte Anne**.

3. PERMIS DE CONSTRUIRE GROUPE RUE MAXIME DERVIEUX PAR LA SNC LNC LARIES

Il s'agit d'un permis de construire autorisé le 27 novembre 2023 pour la réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitation, comportant 54 logements répartis en 26 logements collectifs et 28 maisons individuelles.
Cette opération nouvelle est desservie par la rue Maxime Dervieux et ne comportera qu'une seule voie de desserte.

La commission suggère la dénomination suivante : **Impasse Nina SIMONE**.

4. JARDIN DE L'ANCIENNE MAIRIE

Dans le cadre de l'embellissement de cet espace public, la collectivité souhaite baptiser le jardin situé entre la rue La Fayette et la rue Georges Clemenceau.

La commission suggère la dénomination suivante : **Jardin Joséphine DE BEAUHARNAIS**.

5. QUARTIER LA VIGNE AUX ROSES

Afin de poursuivre la large concertation menée depuis 2016 sur le quartier de La Vigne-aux-Roses, la Ville a souhaité proposer aux habitants de choisir le nom de la nouvelle place de quartier. Un atelier de concertation a eu lieu le 23 janvier avec le comité d'accompagnement et le conseil citoyen Vallée Verte Liberté et a permis de faire émerger 5 propositions de noms, choisies par les habitants. Ces noms ont ensuite été proposés à l'ensemble des habitants du quartier via un vote en ligne du 29 janvier au 10 février. Les habitants du quartier (550 logements) en ont été informés par le biais d'un SMS envoyé par Vendée Habitat à l'ensemble de ses locataires, d'un flyer dans toutes les boîtes aux lettres, d'affiches dans les halls, lieux publics, d'un relais via l'école et d'actions de terrain.

Bilan de la concertation (214 votes ont été enregistrés) : place de la Vie en Rose 57 votes, place des Rosiers 45 votes, Place Joséphine Baker 34 votes, place de la Vigne-aux-Roses 31 votes, place de l'Avenir 28 votes et autres 19 votes.

Par ailleurs, des propositions de promenades et chemins ont été faites pour respecter un « parallélisme de forme » entre l'existant et le nouveau : Michel BOURMAUD (un peintre vendéen) ; Colette LE BRET (naturaliste/aventurière) le long de l'Yon ; Oum KALTHOUM (chanteuse du Moyen-Orient) pour la promenade intermédiaire et pour proposer des noms de femmes en priorité.

La commission, suite à cette concertation avec les habitants propose les noms Place de la Vie en Rose, Chemin Michel BOURMAUD, Promenade Colette LE BRET et promenade Oum KALTHOUM.

6. LIEU-DIT « LE BIGNON CLAIR »

Il a été remarqué que le chemin Le Bignon Clair situé dans le quartier de la Trézanne, baptisé et reconnu comme tel par les administrés, n'a pas fait l'objet d'une dénomination officielle approuvée en Conseil municipal.

La commission suggère de valider cette appellation : **Chemin Le Bignon Clair**.

7. IMPASSE DES MIROIRS

Il a été remarqué que l'impasse des Miroirs qui avait été dénommée par une délibération du 30 janvier 2018 n'existe finalement pas sur le terrain. En effet, les terrains étaient censés sortir tous les deux le long du chemin de Brunefoy, ce qui justifiait de créer cette impasse. Finalement, une habitation a son entrée route de Venansault et l'autre chemin de Brunefoy et leurs adresses également.

La commission suggère de supprimer cette dénomination impasse des Miroirs.

8. VILLAGES « LA BÉNETIÈRE » ET « LA BRUNETIÈRE »

Selon une délibération du 14 mai 2014, les villages de La Bénetière et de La Brunetière, situés le long de la route de Dompierre-sur-Yon, ont été dénommés « route de la Bénetière » et « route de la Brunetière » mais ces voies n'ont qu'une seule entrée et des panneaux, indiquant voies sans issue, sont installés sur place. Les pancartes routes de la Bénetière et de la Brunetière ne sont pas posées et la numérotation n'est pas effectuée.

La commission suggère de modifier les dénominations de ces routes en impasses : **Impasse de la Bénetière et Impasse de la Brunetière.**

9. VOIE PERPENDICULAIRE À LA ROUTE DE L'HIRONDELLE DANS LE PROLONGEMENT DE LA RUE DE LA BROSSARDIÈRE

Cette voie, qui ne comporte pas d'habitation n'est pas dénommée.

La commission suggère la dénomination suivante : **rue Joséphine BAKER**

10. MODIFICATION PORTION DE RUE GEORGES MAZURELLE EN RUE D'AUBIGNY

La portion de voie, entre le rond-point du Docteur Larrey jusqu'au rond-point des Buissonnets, est actuellement dénommée rue Georges Mazurelle mais est une portion de la route départementale 747. La rue d'Aubigny est actuellement une portion de la route départementale 747. La rue Georges Mazurelle est quant à elle une portion de la route départementale 80.

Aussi, au vu de la configuration des lieux, la commission suggère de redénommer cette portion de voie en rue d'Aubigny.

11. ROND-POINT A L'INTERSECTION DES RUES SALENGRO, DURAND, MAISON NEUVE ET ROUTE DES SABLES

La commission suggère la dénomination suivante : **Rond-point Agnès VARDA.**

12. ROND-POINT A L'INTERSECTION DE LA RUE SALENGRO, DES BOULEVARDS ARAGO ET LAVOISIER

La commission suggère la dénomination suivante : **Rond-point Gisèle HALIMI.**

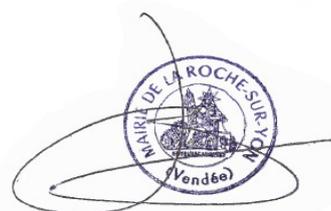
Avis favorable de la commission finances - Personnel - Travaux - Mobilité - Environnement .

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Vu le code général des collectivités territoriales,

1. **APPROUVE** les dénominations des voies et espaces publics telles que figurant ci-dessus ;
2. **AUTORISE** Monsieur Luc BOUARD, Maire ou Monsieur Patrick DURAND, Adjoint, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Luc Bouard

DENOMINATION DES VOIES ET DES ESPACES PUBLICS

Commission du 20 février 2024

Ordre du jour

1- LOTISSEMENTS OU PERMIS DE CONSTRUIRE GROUPÉS

- Permis d'Aménager L'Angouinière page 4
- Permis d'Aménager Les Jardins de Sainte Anne page 5
- Permis de Construire SNC LNC ARIES page 6

2- JARDIN ET PLACE

- Jardin de la Mairie page 7
- La Vigne aux Roses page 8

3- VILLAGES À DÉNOMMER

- Le Bignon Clair page 10
- Impasse des Miroirs page 11
- La Bénetière et La Brunetière page 12

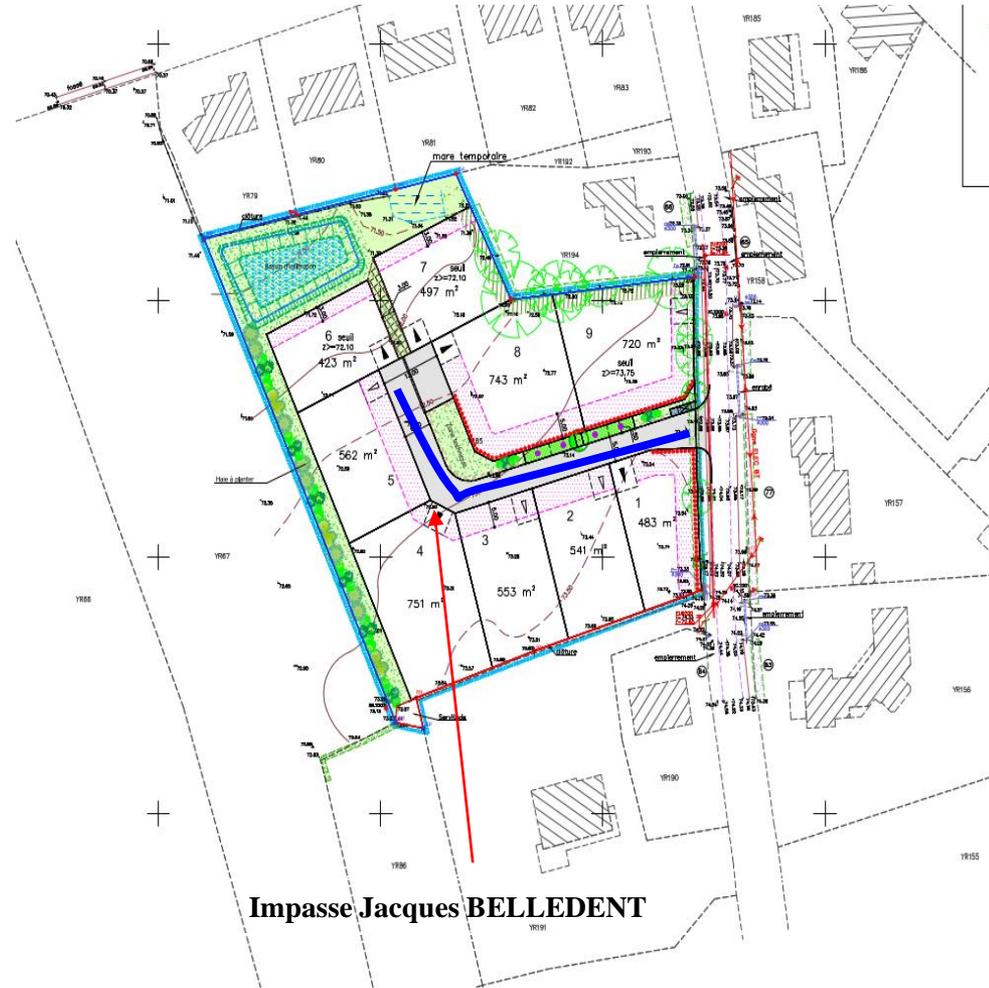
4- VOIES À DÉNOMMER

- Rue entre la Route de l'Hirondelle et le rond-point à la Brossardière page 13
- Modification portion Rue Georges Mazurelle en Rue d'Aubigny page 14

5- RONDS-POINTS

- A l'angle des Rues Salengro, Durand, Maison Neuve et Route des Sables page 15
- A l'angle de la Rue Salengro, des Boulevards Arago et Lavoisier au Château-Plessis page 16

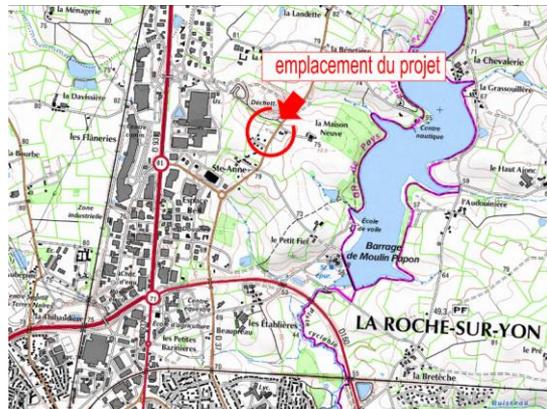
LOTISSEMENT L'ANGOUNIÈRE PAR LA SNC BAM LA RSY



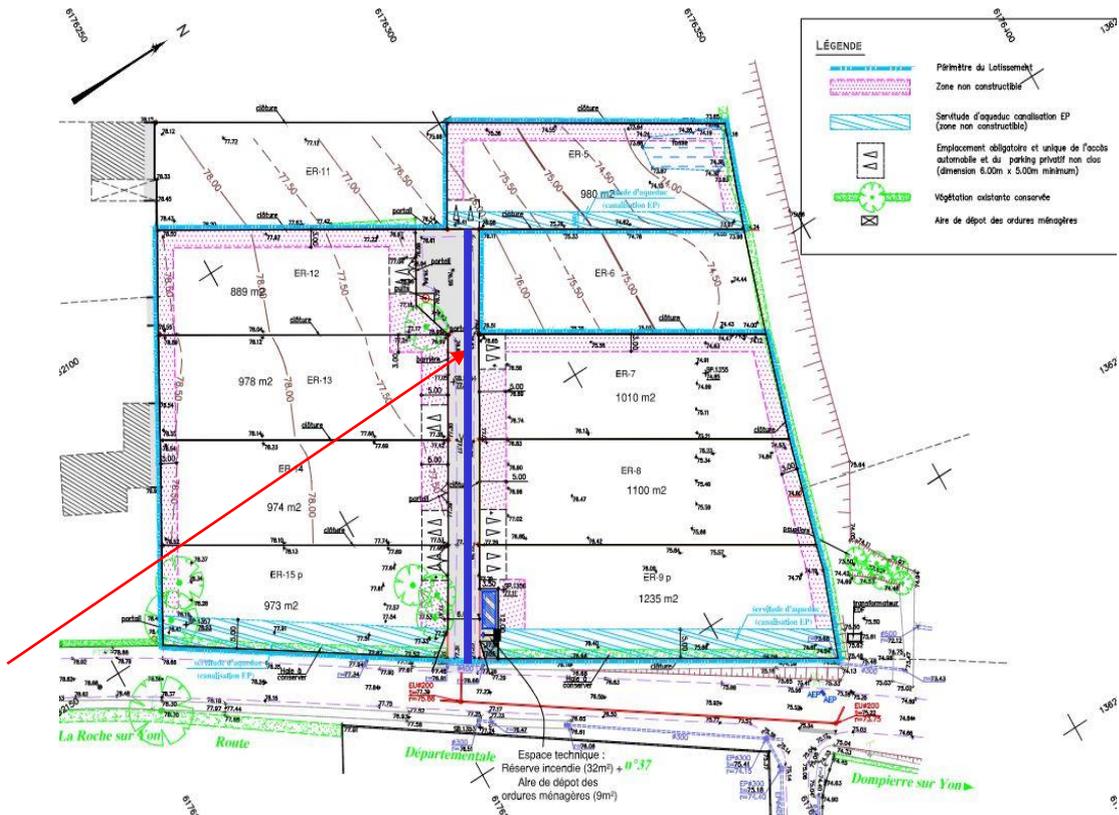
Impasse Jacques BELLEDENT

— Proposition retenue : Impasse Jacques BELLEDENT

LOTISSEMENT LES JARDINS DE SAINTE ANNE ROUTE DE DOMPIERRE-SUR-YON PAR L'INDIVISION BONNEAU, BONNIN, FORT, HERMOUET ET POIRAUD

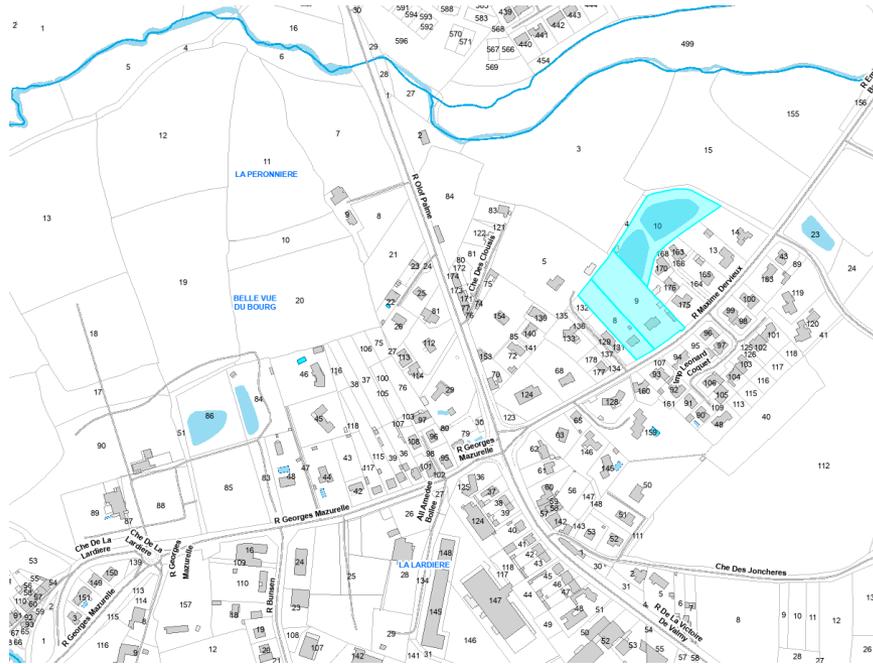


Impasse des Jardins de Sainte Anne



— Proposition retenue : Impasse des Jardins de Sainte Anne

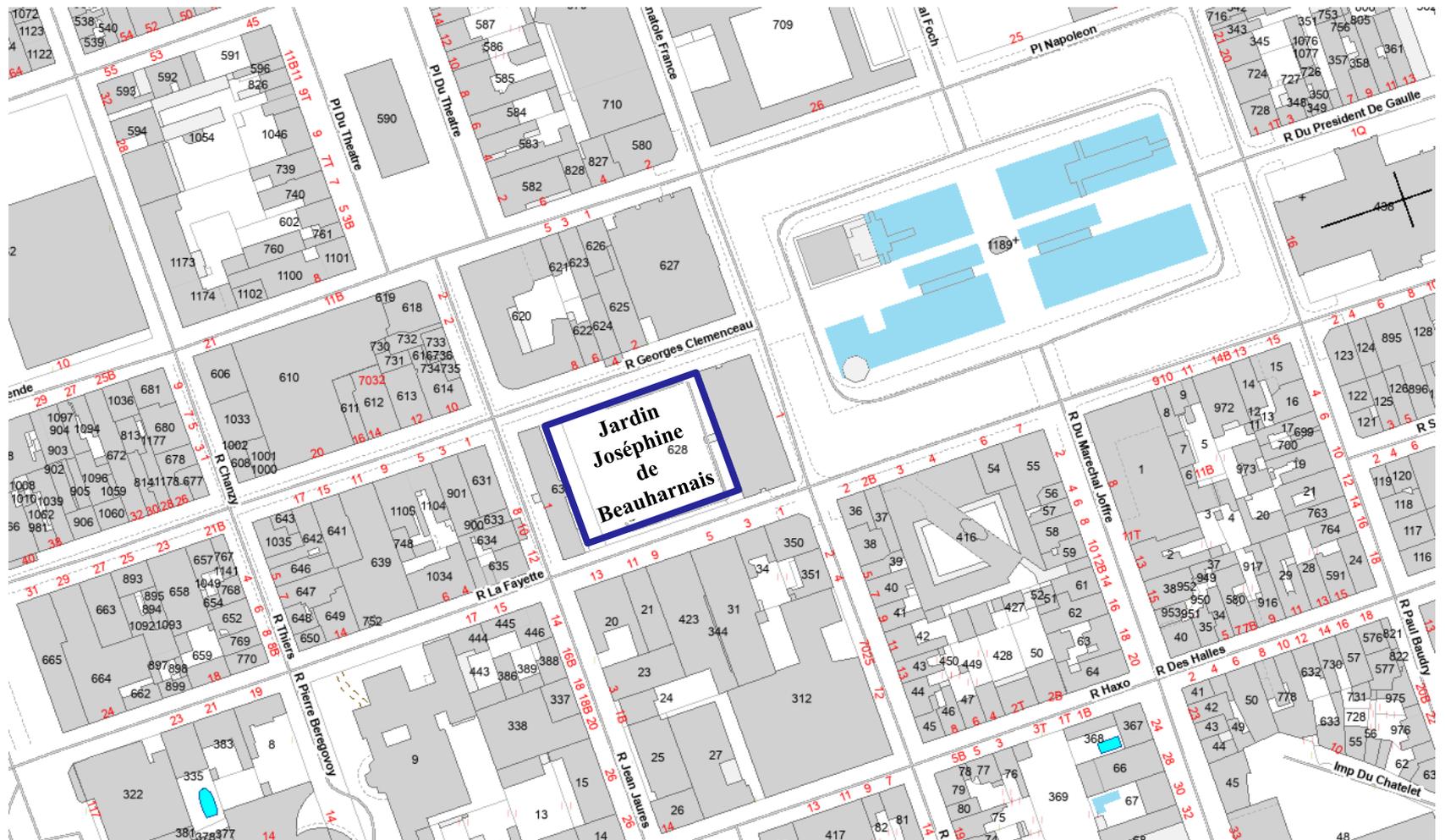
PC RUE MAXIME DERVIEUX PAR LA SNC LNC LARIES



Impasse Nina Simone

— Proposition retenue : Impasse Nina Simone

JARDIN DE LA MAIRIE



Proposition retenue : Jardin Joséphine de Beauharnais

LA VIGNE AUX ROSES

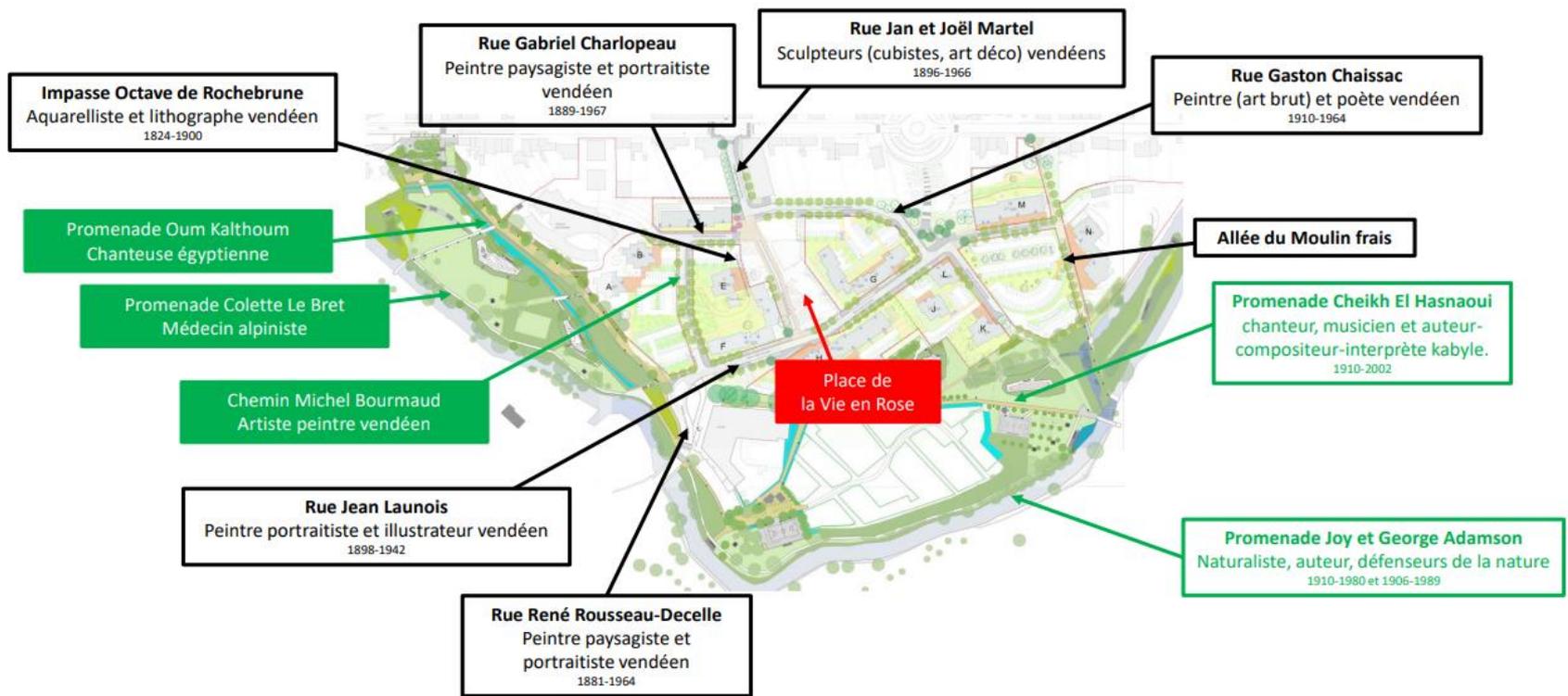
Afin de poursuivre la large concertation menée depuis 2016 sur le quartier de La Vigne-aux-Roses, la Ville a souhaité proposer aux habitants de choisir le nom de la nouvelle place de quartier. Un atelier de concertation a eu lieu le 23/01 avec le comité d'accompagnement et le conseil citoyen Vallée Verte Liberté et a permis de faire émerger 5 propositions de noms, choisies par les habitants. Ces noms ont ensuite été proposés à l'ensemble des habitants du quartier via un vote en ligne du 29/01 au 10/02. Les habitants du quartier (550 logements) en ont été informés par le biais d'un SMS envoyé par Vendée Habitat à l'ensemble de ses locataires, d'un flyer dans toutes les boîtes aux lettres, d'affiches dans les halls, lieux publics, d'un relais via l'école et d'actions de terrain.

Bilan de la concertation : Au total, 214 votes ont été enregistrés : place de la Vie en Rose 57 votes, place des Rosiers 45 votes, Place Joséphine Baker 34 votes, place de la Vigne-aux-Roses 31 votes, place de l'Avenir 28 votes et autres 19 votes

Par ailleurs, des propositions de promenades et chemins ont été faites pour respecter un "parallélisme de forme" entre l'existant et le nouveau : peintre vendéen, naturaliste/aventurier le long de l'Yon, chanteur Moyen-Orient pour la promenade intermédiaire et pour proposer des noms de femmes en priorité.

Les noms de rue dans le quartier de la Vigne-aux-Roses

Rues existantes Proposition nouvelle place Propositions nouveaux chemins

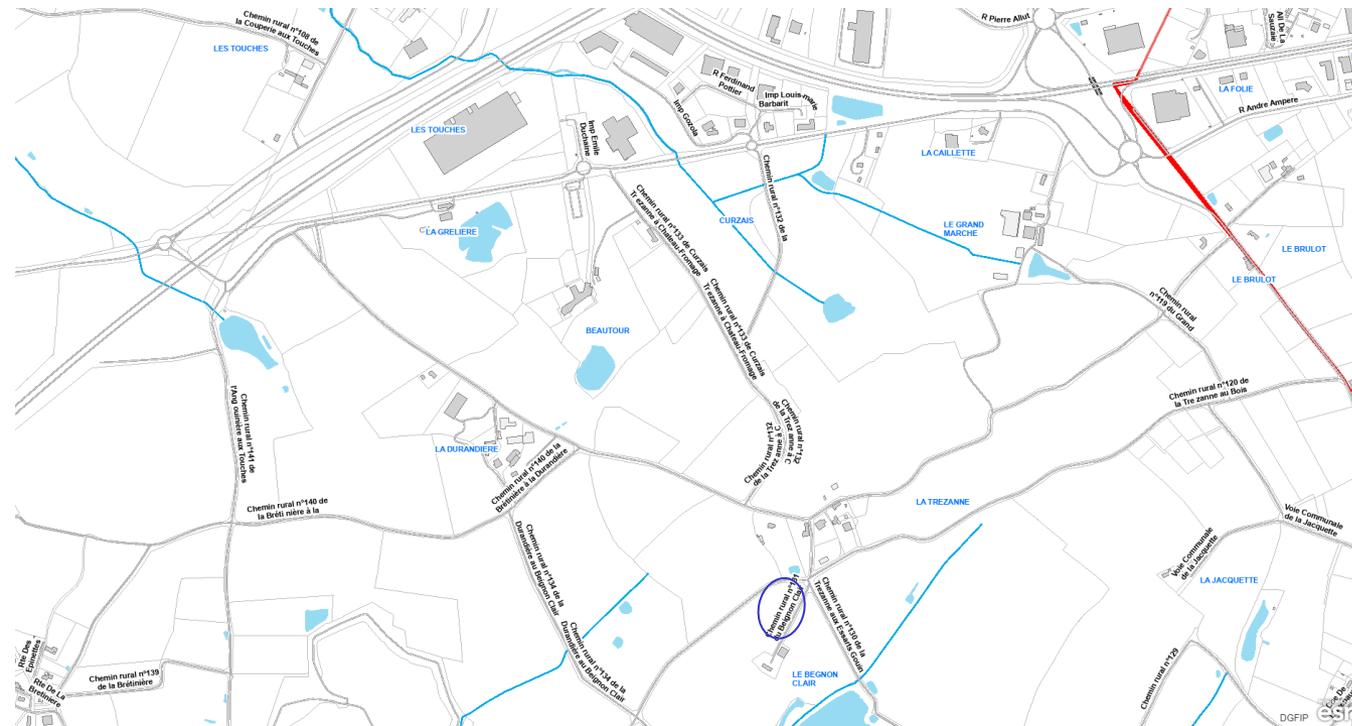


Atelier de concertation « Nom de la place » - PRIR de la Vigne-aux-Roses- 23 janvier 2024

Proposition retenue : la commission suite à cette concertation avec les habitants retient les noms : Place de la vie en rose, Promenade Oum Kalthoum, Promenade Colette Le Bret et Chemin Michel Bourmaud

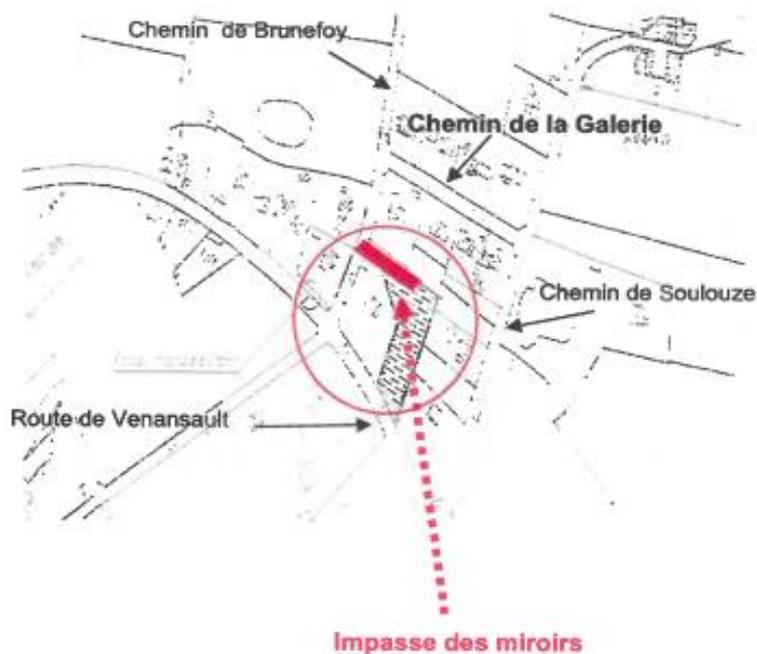
VILLAGES À DÉNOMMER

Le Bignon Clair : Chemin Le Bignon Clair : pancarte existe et numéro de maison déjà attribué mais pas de délibération.



Proposition retenue : la commission propose de régulariser cette dénomination par une délibération.

Impasse des Miroirs : délibération du 30 janvier 2018 à annuler car cette impasse n'existe finalement pas.



16	DENOMINATION DES VOIES ET DES ESPACES PUBLICS
----	--

1) LOTISSEMENT CHEMIN DE BRUNEFROY

Permis autorisé le 20/02/2017 pour un lotissement de 2 lots situé en bordure de la commune de Venansault . L'impasse desservira 3 habitations selon plan annexé

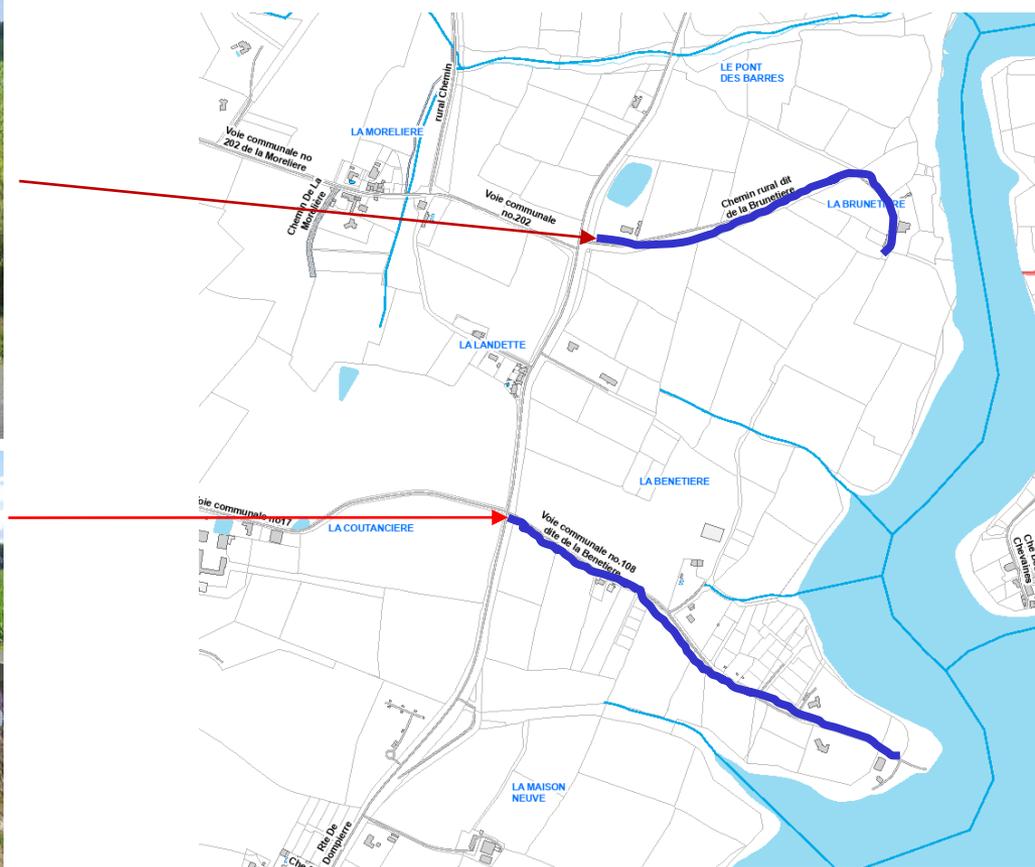
- la commission soumet la dénomination suivante : **impasse des miroirs**
en référence au chemin limitrophe dénommé "chemin de la galerie" (galerie des miroirs du château de Versailles)

Une modification du lotissement a eu lieu : une maison a son entrée Route de Venansault et une autre maison a son entrée Chemin de Brunefoy. Les 2 maisons sont numérotées. L'Impasse des Miroirs n'a plus lieu d'être.

Proposition retenue : la commission propose de supprimer cette dénomination « Impasse des Miroirs ».

Lieux-dits La Bénétière et La Brunetière

Les lieux-dits La Bénétière et La Brunetière, Route de Dompierre, selon une délibération du 14 mai 2014, sont des routes mais ces voies ne débouchent pas et des panneaux, indiquant voies sans issue, sont sur place.

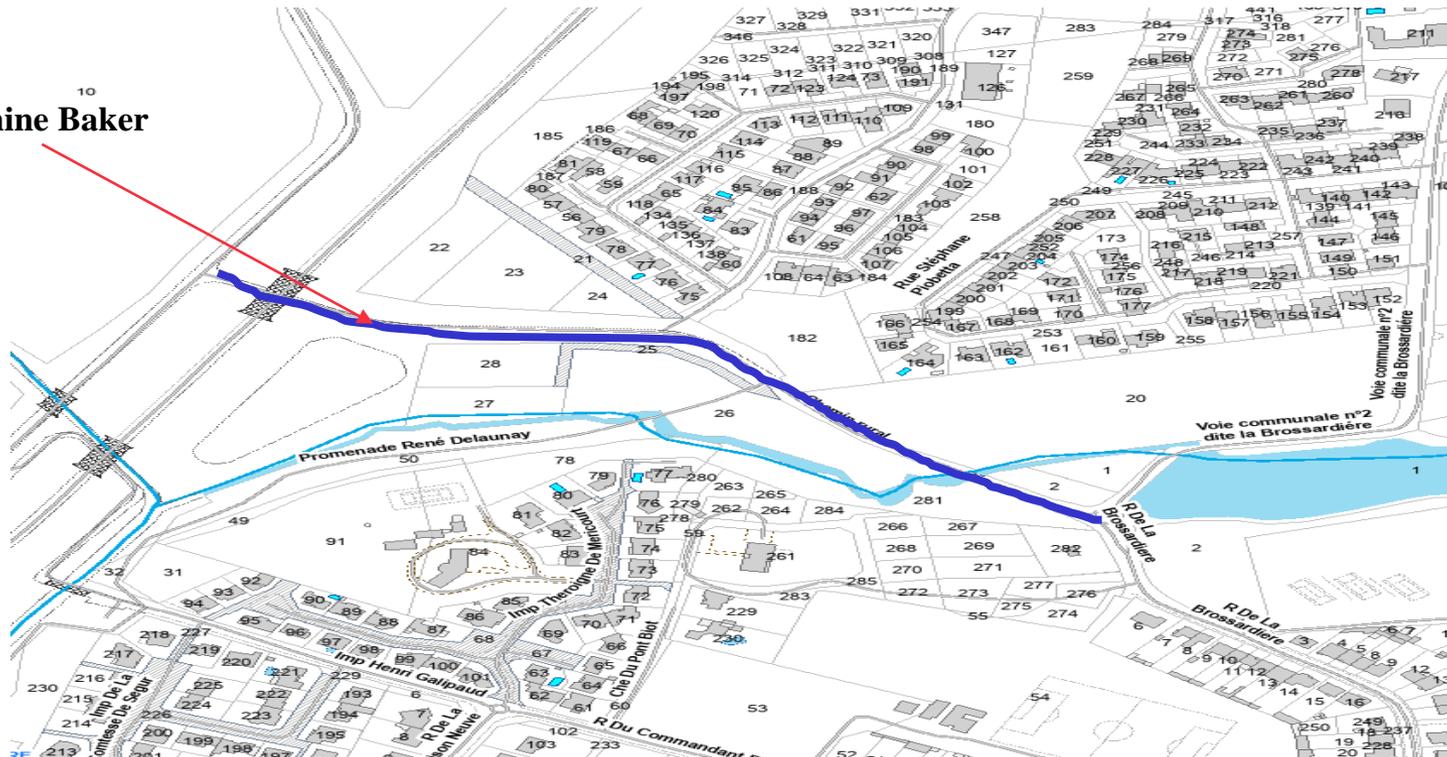


Proposition retenue : les pancartes n'ont jamais été posées, aussi il est proposé de modifier la délibération pour passer ces voies en impasses.

VOIES À DÉNOMMER

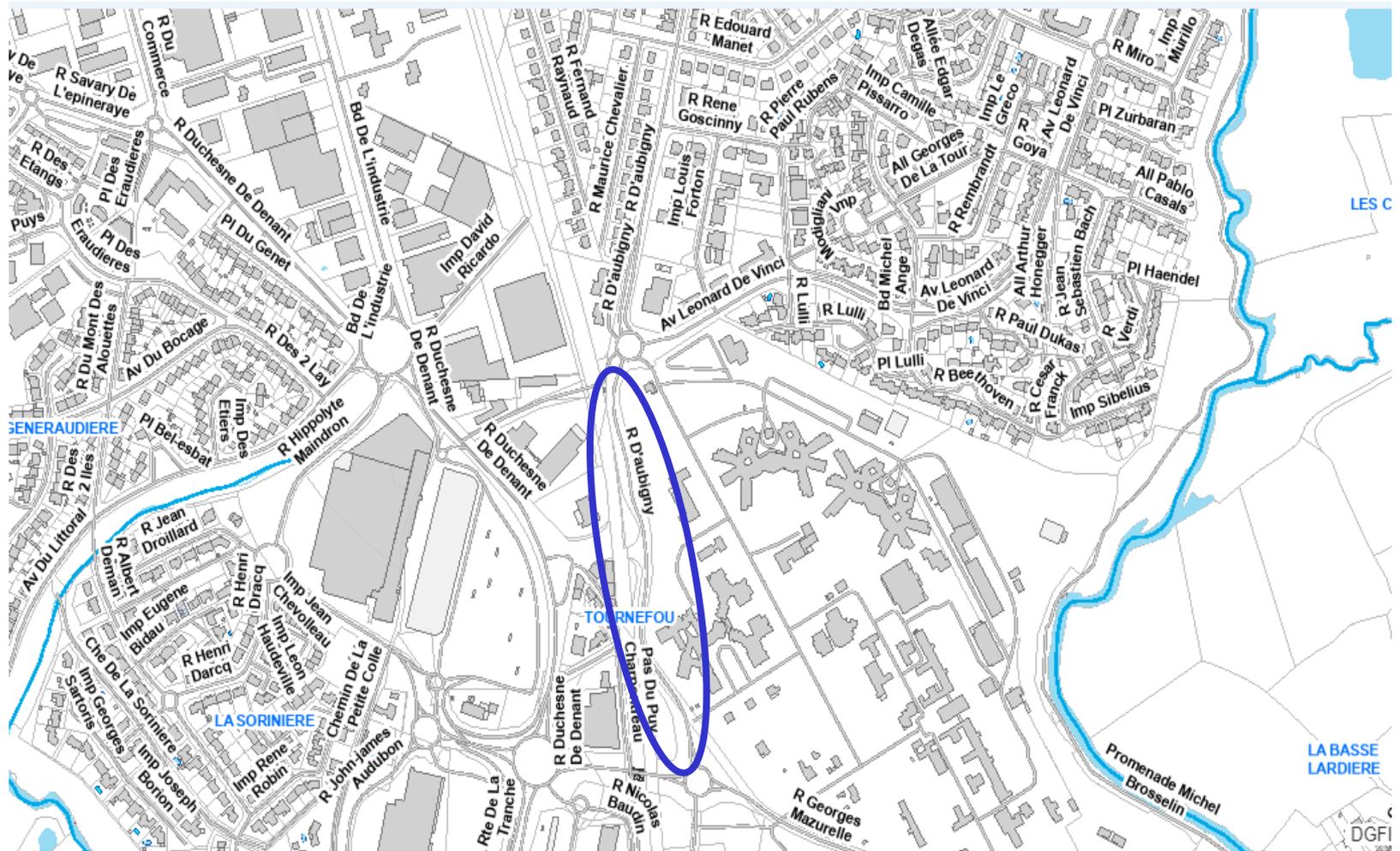
Rue entre la Route de l'Hirondelle et le rond-point à La Brossardière

Rue Joséphine Baker



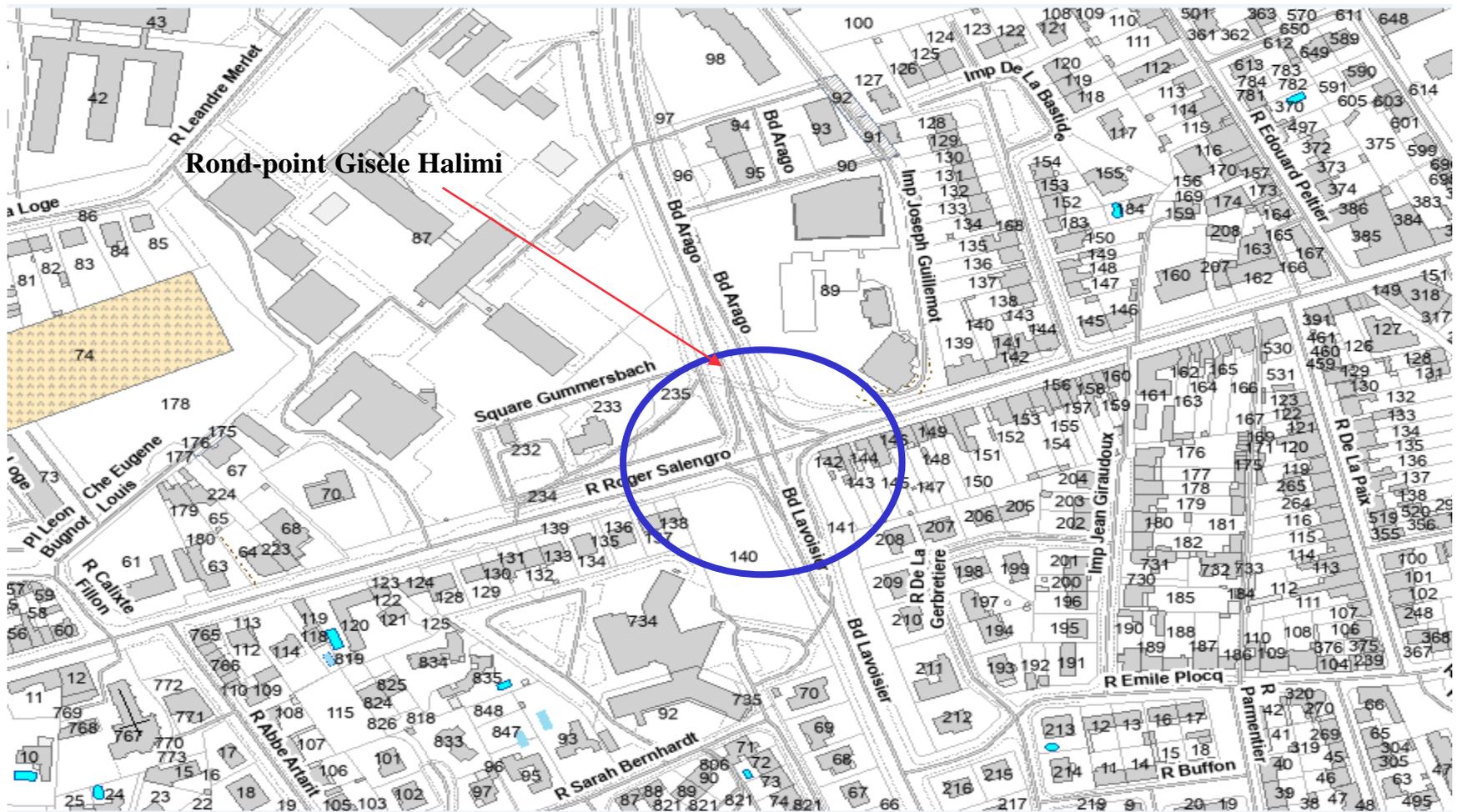
— Proposition retenue : Rue Joséphine Baker

Modification portion Rue Georges Mazurelle en Rue d'Aubigny



Proposition retenue : mise en conformité entre la délibération et le plan de cadastre pour la portion entourée en bleu. Délibération et terrain à rectifier en Rue d'Aubigny et non en Rue Georges Mazurelle.

Rond-point à l'intersection de la Rue Salengro, des Boulevards Arago et Lavoisier au Château Plessis



Proposition retenue : Rond-point Gisèle Halimi

Nous vous remercions de votre attention

LOTISSEMENTS OU PERMIS DE CONSTRUIRE GROUPÉS

PERMIS D'AMENAGER L'ANGOINIÈRE

Jacques BELLEDENT est né le 03 août 1933 à Paris 1^e et décédé le 24 mars 2006 à La Roche-sur-Yon. Il était un habitant connu à l'Angouinière par son engagement dans le conseil municipal sous l'égide de Paul Caillaud lors des élections municipales de 1971. Il a fait partie de la commission du contrat ville moyenne avec Olivier Guichard. Il s'est impliqué dans les commissions ayant entériné les 7 projets de ce contrat ville moyenne. Il était commerçant de profession.

PERMIS DE CONSTRUIRE SNC LNC ARIES

NINA SIMONE est une artiste née sous le nom d'Eunice Kathleen WAYMON le 21 février 1933 à Tryon (États-Unis) et décédée le 21 avril 2003 à Carry-le-Rouet (13). Elle est devenue une légende du jazz et du blues américain. Pianiste de talent, chanteuse hors pair, mais aussi compositrice, elle a su mêler différents styles tout au long d'une riche carrière. Au fil d'une cinquantaine d'albums, Nina Simone a inscrit son nom dans la légende tout en mettant toujours en avant son engagement à défendre les droits civiques des Afro-Américains.

PROMENADES ET CHEMIN QUARTIER DE LA VIGNE AUX ROSES

Oum KALTHOUM est une chanteuse égyptienne née le 03 décembre 1898 en Egypte et décédée le 3 février 1975 en Egypte. On la surnommait "l'Astre d'Orient". Elle anime le XX^e siècle de son timbre de voix jusqu'à s'imposer parmi les plus grandes figures de la musique arabe. Fervente patriote, l'Égyptienne invente une nouvelle rhétorique pour exprimer l'amour et véhiculer ses révoltes et ses doutes. Interprète de nombreuses chansons, elle parvient rapidement à franchir les frontières de l'Égypte et du monde arabe pour faire découvrir ses talents au monde entier. En 1967, elle choisit la France pour sa première prestation occidentale.

Colette LE BRET est née le 5 avril 1920 à Challans et est décédée le 22 juin 1984 à Challans. Elle était docteur et alpiniste. Elle effectue ses études secondaires à La Roche-sur-Yon, puis ses études universitaires à Nantes, où elle décroche son doctorat en médecine. Elle participe à la première expédition féminine dans l'Himalaya en 1959. Une avalanche décime la tête de cordée, entraînant la mort de deux alpinistes. Elle prend la tête et ramène le groupe au camp de base. Cela lui vaudra l'hommage du général de Gaulle lors de son passage à Challans, en 1965. Elle y avait ouvert un cabinet médical. Elle sera assassinée à coups de fusil par un patient dans un moment de folie.

MICHEL BOURMAUD est né le 27 mars 1939 à La Roche-sur-Yon et décédé le 02 janvier 2015 à La Roche-sur-Yon. Il a des prédispositions pour le dessin et la peinture. Il fréquente de jeunes artistes à La Roche-sur-Yon dont Jean Ferlicot et Albert Deman (« jeune peinture française », Bernard Buffet). A la retraite dans les années 1990, il vit entre Saint-Gilles-Croix-de-Vie et La Roche-sur-Yon et peint son environnement. Dans les années 2000, il peint des vues de La Roche-sur-Yon (de l'époque et du passé). Sa femme a fait dons de 15 toiles au Musée représentant la ville.

VOIE ET ROND-POINTS

Joséphine Baker, née le 3 juin 1906 à Saint-Louis (États-Unis) et décédée le 12 avril 1975 à Paris, est une artiste, meneuse de revue et résistante française d'origine américaine. Durant la Seconde Guerre mondiale, elle s'engage dans l'aviation et devient agent du contre-espionnage. En 1946, elle reçoit la médaille de la Résistance française. Elle utilise ensuite sa grande popularité au service de la lutte contre le racisme et pour l'émancipation des Noirs, en particulier en soutenant le mouvement américain des droits civiques. Elle est décorée de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre. En 2021, ses cendres sont transférées au Panthéon.

Agnès Varda, née Arlette Varda le 30 mai 1928 à Ixelles (Belgique) et décédée le 29 mars 2019 à Paris 14^e, est une cinéaste, photographe et plasticienne française. Proche du mouvement dit «Rive Gauche», contemporain de la Nouvelle Vague. L'ensemble de son œuvre cinématographique est récompensé par un César d'honneur en 2001, par le prix René-Clair de l'Académie française en 2002, par une Palme d'honneur au Festival de Cannes 2015, par un Oscar d'honneur reçu en 2017 et par la Caméra de la Berlinale en 2019.

Gisèle Halimi est née le 27 juillet 1927 à La Goulette (Tunisie) et décédée à Paris le 28 juillet 2020. Avocate à Tunis (1949) puis à Paris (1956), elle est également femme politique Elle s'engage dans plusieurs causes, parmi lesquelles la décolonisation, le droit à l'avortement, la criminalisation du viol ou encore l'interdiction du port du voile à l'école. Grande figure du féminisme, elle connaît également une carrière politique, étant notamment députée de 1981 à 1984 et ambassadrice de la France à l'UNESCO de 1985 à 1986.